

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE CHARENTE MARITIME

COMMUNE DE MONTENDRE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2015

Convocation du 10 juin 2015 – Transmise le 11 juin 2015 – Affichée le 11 juin 2015

* * * * *

L'an deux mil quinze, le 15 juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MONTENDRE – CHARDES – VALLET, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de MONTENDRE, Salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Bernard LALANDE.

PRESENTS : MM LALANDE B., GIRAUDEAU P., DIEZ E., POUJADE Y., BRIAUD C., LATHIERE M., FABIEN-BOURDELAUD I., POUJADE L., BOURDELAUD J-P., PIEFORT D., DEFAYE D., GERVAIS J., BOULLE C., NICOLLE S., MAIMBOURG S., LAUZEL N., LATHIERE-JOLY R., GRUEL M., CAILLET F-X., CRIARD-HERAUD J.

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Christian HAMELIN (Pouvoir à Madame Marie GRUEL), Mme Marie-Noëlle TUGAS (Pouvoir à Monsieur Yves POUJADE).

Absente excusée : Mme Elisabeth GLEIZES-NOCENTINI

Monsieur Christophe BOULLE est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil municipal le procès-verbal de la réunion du 30 mars 2015. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 017240DE150620151 : CREATION D'UN BUDGET ANNEXE
« TIVOLI »

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n° 17240DE151220149 en date du 15/12/2014, le Conseil Municipal a adopté le permis d'aménager pour l'aménagement de la zone Tivoli.

Le travail de conception et d'étude a été réalisé ce qui va permettre d'ouvrir ce secteur à l'urbanisation.

Cet aménagement entrant dans le cadre des opérations d'aménagement de terrains (lotissement) nécessite la création d'un budget annexe.

Le Maire rappelle que la Commune avait fait l'acquisition des parcelles de terrains lieu-dit « Tivoli » afin d'y réaliser un lotissement communal. Les terrains figurent à l'actif de la Commune et seront affectés au budget annexe du lotissement sous forme de cession qui s'élève à la somme de 63 455 € pour une superficie de 21 286 m².

Le Maire propose également d'opter pour l'application du régime de la TVA à ce budget annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	22	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

AUTORISE :

- la cession des terrains destinés à l'aménagement du lotissement au profit du budget annexe « Tivoli » pour un montant de 63 455 €

DECIDE :

- d'assujettir à la TVA le budget annexe du lotissement « Tivoli » et donne tout pouvoir au Maire ou à son premier Adjoint pour signer, à cet effet, tous les documents nécessaires,

DONNE :

- tout pouvoir au Maire ou à son Premier Adjoint pour contracter un prêt relais à hauteur de 645 000 € sur 2 ans dans l'attente d'encaisser les recettes correspondantes à la vente de terrains,

VOTE :

- l'ouverture d'un budget annexe pour le lotissement « Tivoli » comme ci-dessous, ce budget est voté par chapitre.

DEPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT		
Art/Chap	Libellé	Montant	Art/Chap	Libellé	Montant
6015	Terrains	63 455			
6045	Etudes	43 400	71355/042	Opération d'ordre (avec compte 335 en investissement)	645 000
605	Travaux	505 000			
608	Frais accessoires	8 145			
66111	Frais financiers	25 000			
608/043	Op d'ordre sur intérêts emprunts	25 000	796/043	Opération d'ordre sur intérêts des emprunts	25 000
	TOTAL	670 000		TOTAL	670 000
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
3555/040	Stock final terrains	645 000	1641	Emprunt	645 000
	TOTAL	645 000			645 000

DELIBERATION n° 017240DE150620152 : CONVENTION A PASSER AVEC LA CDCHS ET SOLIDARITES JEUNESSES POUR DES CHANTIERS DE JEUNES VOLONTAIRES INTERNATIONAUX :

Monsieur le 5^e Adjoint explique que 3 chantiers ont été programmés cette année en partenariat avec Solidarités Jeunesses et la Communauté de Communes de la Haute Saintonge.

Ces chantiers sont les suivants :

- Création d'un jardin pédagogique collectif et sensibilisation à l'éducation à l'environnement et au développement durable (du 15 mai au 31 octobre 2015) ;
- Chantier international pour la mise en place d'activités d'animation sur un centre d'accueil international afin de développer des outils de sensibilisation liés à l'éducation à l'environnement et au développement durable (du 3 juin au 28 août 2015) ;
- Chantier adulte afin de continuer la restauration des remparts du château de Montendre (du 1^{er} au 22 septembre 2015).

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	22	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide d'adopter la convention entre la CDCHS, Solidarités Jeunesses et la Commune de Montendre pour les chantiers décrits ci-dessus ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE150620153 : CESSIION D'UNE PARCELLE DE LA COMMUNE SUR LE SITE DE L'AERODROME DE MARCILLAC :

Monsieur le Premier Adjoint rappelle que, par délibération n° 017240DE3003201519, en date du 30 mars 2015, le Conseil Municipal a accepté, dans le cadre du projet d'aéroparc à l'aérodrome de Montendre-Marcillac porté par la SARL ORION (2 bis route de Deau – 17550 Dolus d'Oléron), de céder à cette société une portion de 36 000 m² environ de la parcelle cadastrée section AV n° 69 au prix de 6 €/m².

Il apparaît qu'une autre parcelle appartenant à la Commune de Montendre et comprise dans le projet d'aéroparc doit être cédée à la SARL ORION pour permettre la réalisation de ce projet.

Il s'agit de la parcelle cadastrée section AV n° 89, d'une surface de 2 040 m², qu'il convient donc d'intégrer à la promesse de vente conclue avec la SARL ORION.

Pour rappel, les conditions de la promesse de vente sont les suivantes :

- Prix de vente : 6 €/m² ;
- Surface approximative cédée : 2 040 m² ;
- Détermination de la surface exacte cédée après bornage et au vu du permis d'aménager obtenu ;
- Versement du prix de vente à terme lors de la signature des actes notariés des futurs acquéreurs et au prorata des trois tranches ;

- Autorisation donnée au bénéficiaire d'accéder à la parcelle afin d'y mener les études et opérations préalables au lancement du projet moyennant remise en l'état initial des lieux le cas échéant ;
- Vente réalisée sous conditions suspensives liées à l'obtention des autorisations administratives nécessaires, des financements et de la pré-commercialisation d'au moins 50 % de chaque tranche.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	22	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide d'accepter la promesse de vente de la parcelle cadastrée section AV n° 89 dont elle est propriétaire sur la Commune de Marcillac selon les conditions présentées ci-dessus ;
- Précise que les frais de notaire correspondant à cette opération seront supportés par l'acquéreur ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE150620154 : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE-SAINTONGE POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Monsieur le Maire explique que l'instruction des autorisations d'urbanisme est actuellement réalisée par les services de l'Etat, conformément à l'article L 442-8 du code de l'urbanisme.

A partir du 1^{er} juillet 2015, conformément à la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, cette mise à disposition des services de l'Etat est supprimée pour les communes appartenant à une intercommunalité de plus de 10 000 habitants et compétentes en matière d'urbanisme au titre du L 442-1 du code de l'urbanisme.

La Communauté des Communes de Haute-Saintonge se dote à partir de cette date d'un service ayant en charge l'instruction des demandes d'autorisations relatives à l'occupation des sols pour les communes compétentes qui décideront de confier par voie de convention cette instruction à la communauté de communes de la Haute-Saintonge conformément à l'article R 423-15 b du code de l'urbanisme.

Le Maire restera compétent pour délivrer, au nom de la commune, les autorisations d'urbanisme à l'exception de celles mentionnées à l'article L 422-2 du code de l'urbanisme qui relève du Préfet.

La Commune de Montendre faisant partie des communes concernées par ces nouvelles dispositions, il apparaît donc nécessaire, afin d'assurer la continuité de l'instruction des autorisations d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet, de confier leur instruction à la Communauté des Communes de Haute-Saintonge par le biais d'une convention définissant les modalités de cette instruction et ce, à compter du 1^{er} juillet 2015.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	22	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide d'approuver la convention à passer avec la communauté de communes de la Haute-Saintonge ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE150620155 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Madame la 2^{ème} Adjointe rappelle au Conseil Municipal, qu'il avait été accordé, par délibération n° 017240DE271020145 du 27/10/2014, d'allouer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à Messieurs Alban et Aurélien MORANDIERE pour leur participation au championnat du monde de char à voile qui s'est déroulé du 12 au 19 juillet 2014 à Smith Creek (Nevada, Etats-Unis).

Le versement de cette subvention était conditionné à l'organisation d'une séance de découverte du char à voile entre le 15 et 25 novembre 2014 à une classe de l'école élémentaire Jacques BAUMONT. Cette journée de découverte n'a pas pu se faire comme prévu mais a été organisé le 26 mars 2015 à Saint Georges de Didonne.

Afin que cette subvention puisse être versée sur l'exercice 2015, il est convenu de reprendre une délibération.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	22	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Confirme leur accord pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € à Messieurs Alban et Aurélien MORANDIERE au titre du soutien de la Commune de Montendre à leur participation au championnat du monde de char à voile ;
- Précise que Messieurs Alban et Aurélien MORANDIERE ont satisfait aux obligations demandées par la collectivité ;
- Précise que le versement de cette subvention sera effectué en une fois sur le compte bancaire qui sera désigné par écrit par les bénéficiaires ;
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015.

DELIBERATION n° 017240DE150620156 : CONVENTION RELATIVE AUX ETUDES D'AMENAGEMENT DU BOULEVARD DE SAINTONGE A PASSER AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Monsieur le Maire présente le projet de parking qui sera aménagé par le Conseil Départemental pour le collège sur les terrains situés du côté opposé du boulevard. Ce parking permettra le stationnement de 50 véhicules dont deux emplacements handicapés.

Il rappelle ensuite que, par délibération 017240DE030220155 en date du 2 mars 2015, le Conseil Municipal a adopté le principe d'un échange du boulevard de Saintonge contre plusieurs routes départementales en agglomération entre la Commune de Montendre et le Conseil Départemental de Charente Maritime.

Cet échange avait pour but de mettre en conformité le trafic routier supporté par ces voies avec leur statut et de pouvoir lancer la réhabilitation du boulevard de Saintonge.

La réfection du revêtement routier de la Grand'Rue et de la rue de Bagatelle aura lieu, comme convenu, dans le courant de l'année 2015.

Parallèlement, il est nécessaire de lancer les études préalables au réaménagement du boulevard de Saintonge afin d'évaluer le coût de cette opération.

Dans le cadre de la politique du Conseil départemental en matière de route départementales en traverse d'agglomération, il est prévu que, pour une Commune de la taille de Montendre, le coût des études soit supporté à 50 % par la Commune.

Sur la base d'un coût d'objectif prévisionnel de 1 126 600 €HT de travaux, le montant des études est évalué à 74 397 €HT dont la Commune devrait prendre 50 % à sa charge, soit 37 198,50 € étant entendu que toute étude supplémentaire non prévue actuellement, devra faire l'objet de la même prise en charge.

Afin que le Conseil Départemental lance ces études, il est nécessaire que le Conseil municipal adopte la convention régissant les dispositions relatives à la participation financière de la Commune aux études d'aménagement du boulevard de Saintonge.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	22	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Adopte la convention pour la réalisation des études relatives à l'aménagement du boulevard de Saintonge à passer avec le Conseil Départemental de Charente Maritime ;
- Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2016 ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE150620157 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX SUR L'ECOLE DE CHARDES :

Madame le Maire délégué de Charde explique qu'il est nécessaire de procéder à des travaux sur l'école de Charde afin de mettre aux normes les sanitaires de l'école.

Les sanitaires existants ne répondent plus aux normes d'accessibilité handicapé. Il est prévu sur la façade nord une extension dont l'accès se fera par le hall d'entrée et une ouverture sera créée à la place du WC existant. L'opération est d'un montant de 27 973,34 €HT.

Ces travaux représentent une opération d'investissement qui est éligible à une subvention à hauteur de 25% de son montant auprès du fonds d'aide aux constructions et aux grosses

réparations des locaux scolaires du premier degré, du Conseil Départemental de la Charente-Maritime.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	22	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Sollicite auprès du Conseil Départemental de Charente-Maritime une subvention de 6 993.33 euros correspondant à 25 % du montant H.T des travaux à réaliser sur l'école de la Commune associée de Chardes ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE150620158 : DECISION RELATIVE AU LANCEMENT EVENTUEL D'UNE ENQUETE PUBLIQUE POUR L'ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL :

Madame le Maire délégué de Chardes explique que la Commune de Montendre – Chardes - Vallet a été saisie d'une demande de Madame Jacqueline MOUCHES, domiciliée au lieu-dit Le Pavillon à Chardes, visant à lui céder les parcelles cadastrées section 090A n° 668 et 666 aujourd'hui classées en chemin rural.

Madame Jacqueline MOUCHES souhaite faire l'acquisition de ce chemin car il passe au milieu de sa propriété et entre ses deux immeubles et estime que ce chemin n'a plus vocation à être emprunté par le public.

Néanmoins, ce chemin continue à desservir la propriété de Madame Cécile PERRIER même si celle-ci dispose d'accès depuis d'autres voies ouvertes à la circulation.

Il s'avère qu'une telle demande avait déjà été présentée par Madame Jacqueline MOUCHES. Elle avait fait l'objet d'une enquête publique menée par Monsieur Guy PERAUD en 1996 et ce dernier avait rendu un avis défavorable au projet considérant que ce chemin demeurerait ouvert à la circulation du public.

La situation, tant du point de vue du droit que des faits, étant inchangée depuis la première enquête publique, il ne semble pas être nécessaire de procéder à nouveau aux démarches préalables à une éventuelle aliénation des parcelles 090A n° 668 et 666.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	22	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Décide, au vu du rapport d'enquête publique rendu par Monsieur Guy PERAUD le 4 septembre 1996, de ne pas procéder à l'aliénation des parcelles cadastrées section 090A n° 668 et 666 au profit de Madame Jacqueline MOUCHES.

DELIBERATION n° 017240DE150620159 : ACQUISITION D'UNE PARCELLE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE CONTENEURS ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF :

Monsieur Christophe BOULLE explique qu'entre les immeubles sis 16 et 18 route de Jussas, une impasse privée dessert les habitations situées au lieu-dit Les Châtaigniers.

Le nombre d'habitations ayant augmenté le long de cette impasse et les bennes à ordures ménagères ne pouvant emprunter cette impasse, il apparaît nécessaire, dans un souci de bonne gestion de la collecte des ordures ménagères et de propreté de l'espace public, d'y aménager une aire d'installation de conteneurs à ordures ménagères et tri sélectif.

Du fait des problèmes de sécurité qu'elle générerait pour les véhicules sortant de cette impasse, cette aire de stockage ne peut être aménagée sur le domaine public actuel.

Il a donc été convenu avec Monsieur Christian GREGOIRE, domicilié 18 route de Jussas à Montendre, qu'il cède à la Commune de Montendre, pour l'euro symbolique, à l'angle entre l'impasse et la route de Jussas, une portion de 14,5 m² de la parcelle AS n° 36 dont il est le propriétaire afin que puisse y être aménagée une aire de 3 conteneurs.

En contrepartie, la Commune de Montendre devra assumer les frais liés à la vente et, en remplacement de la haie existante, replanter une haie au droit de cette aire de stockage, sur le terrain de Monsieur GREGOIRE.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	22	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Accepte de faire l'acquisition d'une portion de 14,5 m² de la parcelle AS n° 36, propriété de Monsieur Christian GREGOIRE pour le prix d'un euro aux conditions présentées ci-dessus ;
- Précise que les frais afférents à cette vente seront à la charge de la Commune de Montendre ;
- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE1506201510 : CONVENTION A PASSER POUR L'EXPLOITATION D'UN CIRCUIT DE QUADS ELECTRIQUES AU LAC BARON-DESQUEYROUX :

Monsieur le Premier Adjoint expose que Madame Linda CORTES-CASTILLO, domiciliée lieu-dit Les Petits Ardouins – 17130 SOUSMOULINS, a monté une activité professionnelle à base de jeux et équipements gonflables.

Elle a manifesté son souhait de proposer, pour les mois de juillet et août, sur l'un des deux terrains de pétanque du site du lac Baron Desqueyroux, une activité de quads électriques (accessible aux enfants jusqu'à l'âge de 12 ans, dans un circuit gonflable.

Les quads en question étant bridés et d'un impact limité sur l'environnement du lac Baron Desqueyroux et le circuit entièrement amovible, il semble intéressant, à titre expérimental et pour cette année seulement, d'accepter l'installation de cette activité par Madame Linda CORTES-CASTILLO. Cela devrait permettre de diversifier les activités estivales proposées sur le lac.

Pour ce faire, il est proposé de passer une convention précaire d'occupation du domaine public avec Madame Linda CORTE-CASTILLO pour un loyer de 300 euros couvrant l'ensemble des mois de juillet et août.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	22	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Accepte de passer une convention précaire d'occupation du domaine public accordée à Madame Linda CORTES-CASTILLO, pour l'exploitation, sur le Lac Baron-Desqueyroux d'un circuit gonflable et de quads électriques, du 1^{er} juin au 31 août 2015, pour le prix de 300 euros ;
- Précise que cette convention précaire pourra ne pas être renouvelée en 2016 ou qu'un nouvel emplacement pourra être défini sous réserve qu'il ne porte pas préjudice au nouveau dispositif de fonctionnement du site au regard des implications liées au projet de parc des labyrinthes ;
- Autorise le Maire à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE1506201511 : CONVENTION A PASSER POUR L'EXPLOITATION D'UN MANEGE ET D'UN STAND AU LAC BARON-DESQUEYROUX :

Monsieur le Premier Adjoint explique qu'il est nécessaire de prendre une délibération qui annule et remplace celle du 30 mars 2015 n° 017240DE3003201514.

Il est nécessaire de passer une la convention avec Monsieur NORMAND Christian domicilié 242 rue du Stade – 76560 ANCOURTEVILLE HERICOURT, pour l'exploitation d'un manège et d'un stand sur le lac Baron-Desqueyroux, de Pâques à septembre, pour un montant de 840 euros.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	22	
Contre		

Abstention		
Vote	Unanimité	

- Accepte de passer une convention précaire d'occupation du domaine public avec Mr NORMAND Christian, pour l'exploitation, sur le Lac Baron-Desqueyroux d'un stand et d'un manège, de Pâques à fin septembre, pour le prix de 840 euros ;
- Précise que cette convention précaire pourra ne pas être renouvelée en 2016 ou qu'un nouvel emplacement être défini sous réserve qu'il ne porte pas préjudice au nouveau dispositif de fonctionnement du site au regard des implications liées au projet de parc des labyrinthes ;
- Autorise le Maire à signer tout document et à entreprendre toute démarche nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE1506201512 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'ADAPTATION DE LA CUISINE DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL A LA FOURNITURE DES REPAS :

Madame le 2^e Adjoint rappelle que, par délibération n° 017240DE020320151, en date du 2 mars 2015, le Conseil Municipal a adopté la convention de délégation de service public pour la gestion de la structure multi-accueil de la Maison de la Petite Enfance.

La Caisse d'Allocation Familiale ayant adopté une nouvelle grille de calcul du montant de la Prestation de Service Unique incitant les gestionnaires et propriétaires d'établissement d'accueil de jeunes enfants à fournir les repas, cette convention prévoit la fourniture des repas par l'association Mamuse et Méduque ainsi que leur fabrication sur place à compter du 1^{er} novembre 2015.

Pour cela, il est nécessaire d'effectuer des travaux de réaménagement des locaux de l'office existant (création d'un nouveau local poubelle, transformation du local poubelle existant en réserve sèche, acquisition de mobilier spécifique et d'électroménager, etc.).

Ces travaux représentent un investissement de 16 780,95 €HT et sont éligibles à une subvention de 80 % de la part de la CAF qu'il convient de solliciter.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

	Répartition des voix	Précisions
Pour	22	
Contre		
Abstention		
Vote	Unanimité	

- Sollicite auprès de la CAF de Charente-Maritime une subvention de 13 424,76 euros correspondant à 80 % du montant H.T des travaux à réaliser pour adapter l'office de la structure multi-accueil de la Maison de la Petite Enfance à la fourniture et la production des repas ;
- Autorise le Maire ou le Premier Adjoint à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à cet effet.

DELIBERATION n° 017240DE1506201513 : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE :

Monsieur le Maire explique que Monsieur Christophe BOULLE, qui était jusqu'ici représentant de la Commune au sein du Conseil d'Administration du Collège Samuel DUMENIEU, a donné sa démission de cette instance.

Il s'avère donc nécessaire que le Conseil Municipal procède à l'élection d'un nouveau représentant afin de la remplacer.

Le Maire propose la candidature de Madame Elisabeth DIEZ en tant que délégué titulaire.

Le Maire demande si un autre conseiller souhaite se porter candidat à l'un de ces postes. Aucune autre candidature n'est présentée.

Le Maire fait procéder au vote au scrutin secret pour le poste de délégué titulaire dont les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	22
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	12

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
DIEZ Elisabeth	22	Vingt-deux

Le Maire proclame Madame Elisabeth DIEZ élue au poste de délégué titulaire.

Affaires diverses :

Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire :
période du 26/03/2015 au 10/06/2015 :

Item : Prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget :

<i>Date de mandatement</i>	<i>Entreprise/société</i>	<i>Objet</i>	<i>Total TTC</i>
27/03/2015	SARL HYDRATOP	Frais d'études environnementale et hydraulique	1 440,00
27/03/2015	LAROCHE Jérôme	Acquisition sécateur arboricole espaces verts.	0,00
27/03/2015	ENTREPRISE LAFAURIE Christian	Réfection toiture école chardes.	9 315,55
27/03/2015	PREVOST Olivier	Pain restaurant scolaire.	129,02
27/03/2015	SARL Guy GUERIN	Denrées restaurant scolaire.	72,32
27/03/2015	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	819,92
27/03/2015	TRANSGOURMET OPERATIONS SAS	Denrées restaurant scolaire.	917,61
27/03/2015	TRANSGOURMET OPERATIONS SAS	Denrées restaurant scolaire.	301,40
27/03/2015	SA AUDOIN ET FILS	Calcaire ateliers.	346,50
27/03/2015	SARL GUEDON	Piquets tuteurs espaces verts.	172,08
27/03/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures entretien Vallet.	22,42
27/03/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Fourniture de panneaux vallet.	228,13
27/03/2015	SICLI	Vérification alarme maison de la petite enfance.	59,40
27/03/2015	SICLI	Vérification blocs sécurité maison de la petite enfance	105,66
27/03/2015	SICLI	Vérification blocs sécurité bâtiments.	602,98
27/03/2015	SICLI	Vérification blocs sécurité chardes.	153,95
27/03/2015	SICLI	Vérification blocs sécurité bâtiments sportifs.	934,99
27/03/2015	FRANCE EQUIPEMENT	Acquisition d'un bloc cabine WC	960,35
27/03/2015	FRANCE EQUIPEMENT	Acquisition porte sanitaires marché couvert.	778,78
27/03/2015	CLOCHARD Laurent - MACONNERIE GENERALE	Curage fossé + buses pour abri bus vallet.	734,68

27/03/2015	EUROMASTER	Dépannage roue tracteur Kubota.	1 995,60
27/03/2015	ADHE PUB	Modification marquage banderole don du sang.	72,00
27/03/2015	AGENT COMPT DU BAPOIA	Annonce BOAMP délégation de la Maison Petite Enfance	108,00
08/04/2015	LAROCHE Jérôme	Acquisition sécateur arboricole espaces verts.	1 750,00
08/04/2015	BRUNET Jean-Marc	Pain don du sang du 20/03/15.	20,00
08/04/2015	SARL Guy GUERIN	Denrées restaurant scolaire.	346,36
08/04/2015	SICA SA CHARENTES-POITOU	Denrées restaurant scolaire.	103,72
08/04/2015	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	1 662,37
08/04/2015	TRANSGOURMET OPERATIONS SAS	Denrées restaurant scolaire.	551,91
08/04/2015	A2C SERVICES	Doubles clés bâtiments + sacoche portable ateliers	105,10
08/04/2015	CIBLE SARL	Changement dalles aire de jeux square av de royan.	5 577,43
08/04/2015	ACT SERVICE INFORMATIQUE	Lampe vidéo projecteur tableau interactif école élémentaire	228,00
08/04/2015	SARL ROY ET FILS	Remplacement toilette salle mairie de Chardes.	102,00
08/04/2015	AUTO PNEUS SERVICE	Réparation sur véhicules Mercedes et ford .	258,46
08/04/2015	HORIS SAS	Réparation lave vaisselle cantine école élémentaire	313,80
08/04/2015	LEASE GROUP PUTEAUX FDS	Maintenance copieurs mairie, bibliothèque, écoles	1 455,60
08/04/2015	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Réglage éclairage public JC du 11 nov 2014.	1 104,00
08/04/2015	CALEX 17	Frais transport matériel dosatron.	30,42
14/04/2015	COUTAUD MANUTENTION	Acquisition compresseur 200 L ateliers.	958,20
14/04/2015	BRUNET Jean-Marc	Pain restaurant scolaire.	91,08
14/04/2015	COOPERATIVE REGIONALE	Denrées don du sang, élections et vins d'honneur.	229,07
14/04/2015	COOPERATIVE REGIONALE	Denrées réunion sivom du 23/03/2015 à la mairie	55,54
14/04/2015	JAGUENEAU Jean-Marie	Viennoiserie élections départementales	61,05
14/04/2015	PREVOST Olivier	Viennoiserie élections départementales	21,00
14/04/2015	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	559,84
14/04/2015	TESSIER Philippe	Denrées alimentaires	163,75
14/04/2015	SARL SNM	Fournitures tube.	356,26
14/04/2015	SARL SNM	Fournitures vallet.	242,09

14/04/2015	TAPHANEL Céline	Fourniture calcaire Chardes.	278,40
14/04/2015	BREAUD Sébastien	Fournitures trappe + serrure + treuil sur poteau.	378,00
14/04/2015	GK PROFESSIONNAL	Habillement police municipale + accessoires.	883,99
14/04/2015	NOREMAT SAS	Pièces pour réparation rouleau palpeur ateliers.	353,80
14/04/2015	REXEL FRANCE SAS - SUD OUEST	Petit matériel électrique éclairage bâtiments.	1 577,51
14/04/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Enrobé à froid du 14/01 et du 16/02/2015	1 366,16
14/04/2015	GETADE	Gazon espaces verts.	440,00
14/04/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION	Remplacement lanterne vétuste MD 433 - Rue de Vincennes	319,91
14/04/2015	COOP ALLIANCE FORETS BOIS	Replantation chêne rouge et mise en place de protection	4 579,00
14/04/2015	SAS CORBI GARAGE	Réparation sur boxer n° AD-793-VA.	362,97
14/04/2015	BENARD ET CHASSELOUP	Réparation lave vaisselle maison petite enfance.	233,00
14/04/2015	NOREMAT SAS	Réparation rouleau palpeur.	863,60
14/04/2015	SARL GUY LIMOGES	Réparation système arrosage terrain de foot.	951,60
14/04/2015	JEAPI SAS	Contrats entretien copieurs mairie, école maternel	1 228,41
14/04/2015	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Impression bulletin municipal n°1.	1 969,00
14/04/2015	CHAINTRIER SARL	Transport des élèves école élémentaire le 26 mars	295,00
21/04/2015	BMSO - POINT P	Fournitures ruines maison de la Rochefoucauld + fo	1 370,90
21/04/2015	DUTREUIL Frédéric	Réalisation d'un forage rue de Tivoli.	12 180,00
21/04/2015	EUURL BOUTEILLER Bernard	Carburant + essuies glaces.	884,71
21/04/2015	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE	Carburant véhicules.	541,72
21/04/2015	PREVOST Olivier	Pain restaurant scolaire mars.	215,05
21/04/2015	SARL Guy GUERIN	Denrées restaurant scolaire.	350,63
21/04/2015	SICA SA CHARENTES-POITOU	Denrées restaurant scolaire.	142,77
21/04/2015	TRANSGOURMET OPERATIONS SAS	Denrées restaurant scolaire.	314,50
21/04/2015	CEDEO	Bouteille oxygène ateliers et fournitures diverses	1 412,98
21/04/2015	SARL BOUE FRERES	Réparation tracteur + fournitures diverses.	704,60
21/04/2015	SARL SNM	Fournitures entretien chardes.	59,09
21/04/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHÉ	Fournitures entretien ateliers.	467,24

21/04/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Acquisition stores + fournitures + outillage chardes	91,50
21/04/2015	JARDINERIES MONPLAISIR	Petit matériel espaces verts.	1 535,05
21/04/2015	SARL JARDIFLOR	Plants de fleurs + outillage + gerbe cérémonie	1 721,76
21/04/2015	SOUFFLET VIGNE	Outillage brigade verte espaces verts.	510,26
21/04/2015	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Fournitures administratives mairie et chardes.	22,71
21/04/2015	LA POSTE - AGENCE TVT BORDEAUX	Frais distribution bulletin municipal.	415,14
21/04/2015	SARL MONTENDRE AUTOMOBILES	Réparation véhicule.	486,91
21/04/2015	SARL MONTENDRE AUTOMOBILES	Réparation renault express.	95,40
21/04/2015	SMACL	Avenant n° 21 dommages aux biens tivolis chardes.	32,62
21/04/2015	CHAINTRIER SARL	Transports élèves centre équestre de Chailleret 8	900,00
21/04/2015	LA POSTE - AGENCE TVT BORDEAUX	Frais affranchissement mars.	398,61
21/04/2015	SOCIETE CIVILE PROFES NOTAIRES FIEUZET	Frais acte notarié vente MAURICE	774,22
21/04/2015	SOCIETE CIVILE PROFES NOTAIRES FIEUZET	Frais d'acte notarié vente MAGNAN.	627,11
27/04/2015	SARL BLAMONT ET FILS	Combustible élémentaire.	6 160,00
27/04/2015	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	1 742,99
27/04/2015	ETS J M BRUNEAU SA	Fournitures bureau + cartouche imprimante ateliers	383,22
27/04/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures entretien vallet.	70,48
27/04/2015	SICLI	Acquisitions détecteurs fumée bâtiments.	248,14
27/04/2015	HOLDING SAP SIREGE	Livres bibliothèque.	300,23
27/04/2015	LIRE DEMAIN	Livres bibliothèque.	257,00
27/04/2015	ETS Claude SALLEBERT	Plants de fleurs espaces verts.	3 205,06
27/04/2015	B.V.C.T.S. SA	Visite biennale tivolis.	402,60
27/04/2015	SARL GAM SIGNALISATION	Réfection signalisation horizontale.	1 425,90
27/04/2015	SILLIKER SA	Frais d'analyses denrées restaurant scolaire.	107,36
27/04/2015	S.A.P.E.S.O. S.A.	Annonce avis marché mise aux normes des sanitaires	1 146,49
30/04/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Création accès riverains rue du Printemps.	3 393,11
30/04/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Réfection voirie rue de la petite nove.	15 964,71
30/04/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Réfection impasse du Printemps.	13 756,46
30/04/2015	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE	Carburant véhicules.	504,75
30/04/2015	SARL Guy GUERIN	Denrées restaurant scolaire.	285,36

30/04/2015	SICA SA CHARENTES-POITOU	Denrées restaurant scolaire.	167,23
30/04/2015	SICA SA CHARENTES-POITOU	Denrées restaurant scolaire.	99,98
30/04/2015	SIRF	Denrées alimentaires restaurant scolaire.	1 013,40
30/04/2015	TRANSGOURMET OPERATIONS SAS	Denrées restaurant scolaire.	512,30
30/04/2015	PITNEY BOWES SAS	Liasse recommandés avec AR + Cartouches encre	356,40
30/04/2015	SA ALBERT	Fournitures diverses et petit matériel et chauffe eau	631,93
30/04/2015	SARL FILMOLUX	Film protection livres bibliothèque.	301,39
30/04/2015	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Toner copieur et cartouches imprimante bassin ludique	156,41
30/04/2015	VIKING DIRECT	Fournitures bureau.	131,35
30/04/2015	BIBLIOTHEQUE POUR L'ECOLE - PEMF	Livres bibliothèque.	313,30
30/04/2015	SARL ROY ET FILS	Changement réservoir toilette extérieure mairie Chardes	211,20
30/04/2015	AGENT COMPT DU BAPOIA	Frais publication marché espaces verts.	864,00
30/04/2015	DEMATIS	Frais publication marché espaces verts procédure dématérialisée	102,00
30/04/2015	S.A.P.E.S.O. S.A.	Frais publication marché travaux mise aux normes sanitaires école Chardes	710,17
30/04/2015	ASS. DEPARTEMENTALE DES MAIRES	Cotisation 2015.	759,13
30/04/2015	ASSOCIATION MAMUSE ET MEDUQUE	Marché du 16 Février au 15 Mars participation prestation multi accueil	4 200,00
07/05/2015	DUREPAIRE SAS	Granulés bois chaudière gymnase.	2 641,90
07/05/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures services techniques.	274,61
07/05/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures chardes.	211,62
07/05/2015	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Fourniture groupe VMC sanitaires centre de loisirs	462,60
07/05/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Panneaux signalisation.	1 065,10
07/05/2015	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Papier format A4.	414,00
07/05/2015	GETADE	Engrais espaces verts.	118,25
07/05/2015	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Remplacement disjoncteurs à l'école maternelle.	275,69
07/05/2015	SANITRA FOURRIER	Vidange bac à graisse restaurant scolaire.	345,51

07/05/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION	Remplacement coffret vandalisé au château	601,92
07/05/2015	HORIS SAS	Réparation lave vaisselle cantine primaire.	678,12
07/05/2015	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Réparation feux tricolores.	917,40
07/05/2015	SARL ABLM MMA	Contrat flotte véhicules du 01/03/15 au 29/02/2016	14 350,50
07/05/2015	SILLIKER SA	Frais d'analyses denrées restaurant scolaire.	107,36
07/05/2015	SARL PERRAUD Michèle	Pineau vins d'honneur.	266,40
12/05/2015	BMSO - POINT P	Matériaux ruines maison de la Rochefoucauld et fournitures diverses	732,47
12/05/2015	RABOTIN SAS	Location conteneur avril ruines maison de la Rochefoucauld	96,00
12/05/2015	EUURL BOUTEILLER Bernard	Carburant avril véhicules.	469,21
12/05/2015	INTERMARCHÉ SA SAINTONGE	Gaz et carburant véhicules avril.	1 312,67
12/05/2015	A2C SERVICES	Doubles clés bâtiments.	79,10
12/05/2015	ARENE CARRELAGE	Carrelage pour bassin ludique.	239,90
12/05/2015	CACC	Fournitures diverses ateliers.	459,76
12/05/2015	JARDINERIES MONPLAISIR	Fournitures espaces verts + Cuve 5l vallet	132,81
12/05/2015	ORAPI HYGIENE SUD OUEST AQUITAINE	Produits restaurant scolaire.	49,76
12/05/2015	SARL JARDIFLOR	Gerbe cérémonie du 26 avril journée de la déportation	320,24
12/05/2015	EURE-FILM	Fournitures bureau bibliothèque.	194,05
12/05/2015	BREAUD Sébastien	Fabrication et pose d'un urinoir ainsi qu'un coffret inox marché couvert	1 248,00
12/05/2015	BREAUD Sébastien	Fabrication de deux garde corps porte salle mariage	828,00
12/05/2015	SANITRA FOURRIER	Hydrocurage réseau pluvial rue de Bagatelle.	3 504,00
12/05/2015	SARL LEGER PERE ET FILS	Balayage de la voirie.	768,00
12/05/2015	SARL BOUTEILLER FRERES	Réparations sur véhicules ford courrier et ford transit	2 566,04
12/05/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Frais d'acte gestion voirie ref cadastrales AO 65	60,00
12/05/2015	DUCHENE Isabelle - Atelier d'impression	Frais d'impression enveloppes mairie.	1 110,00
12/05/2015	LA POSTE	Achat timbres poste.	28,56
20/05/2015	BERNEZAC COMMUNICATION	Création du site internet de la mairie + hébergement	3 360,00

20/05/2015	CEDEO	Fournitures sanitaires centre de loisirs et petit outillage	505,24
20/05/2015	SARL BOUE FRERES	Fournitures pour véhicules réparation tracteur Kubota	904,64
20/05/2015	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Cartouche imprimante ateliers et mairie de Vallet.	248,67
20/05/2015	TECHNO-BAT AQUITAINE	Fournitures pour bassin ludique.	611,16
20/05/2015	HORIS SAS	Foruniture d'un adoucisseur pour lave vaisselle cantine primaire	545,11
20/05/2015	CACC	Combinaisons traitements ateliers.	192,96
20/05/2015	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Papier format A3.	49,50
20/05/2015	MORTUREUX Yolande	Livres bibliothèque.	373,35
20/05/2015	EURL DUMAS SEB-PAU	Terre végétale espaces verts.	1 907,06
20/05/2015	OCEDIS SAS	Produits bassin ludique.	3 005,16
20/05/2015	AUTO PNEUS SERVICE	Réparation sur véhicule Ford.	793,68
20/05/2015	COOPERATIVE REGIONALE	Denrées vins d'honneur.	29,01
27/05/2015	SARL HYDRATOP	Etude complémentaire sur le volet avifaune quartier Tivoli	720,00
27/05/2015	VEDIF Collectivités	Acquisition 100 chaises + 5 tables salle municipale	3 044,76
27/05/2015	SARL SNM	Fournitures + acquisition nettoyeur haute pression Chardes	1 149,80
27/05/2015	INTERMARCHE SA SAINTONGE	Carburant véhicules et bouteille de gaz ateliers.	571,30
27/05/2015	COOPERATIVE REGIONALE	Eau minérale ateliers.	20,40
27/05/2015	SARL Guy GUERIN	Denrées restaurant scolaire.	497,44
27/05/2015	SICA SA CHARENTES-POITOU	Denrées restaurant scolaire.	565,08
27/05/2015	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	513,55
27/05/2015	TRANSGOURMET OPERATIONS SAS	Denrées restaurant scolaire.	668,26
27/05/2015	EIRL PEPINIERE DE HAUTE SAINTONGE - TARDY Florent	Plants de fleurs espaces verts Vallet.	409,50
27/05/2015	PHARMACIE DU CHATEAU	Produits pharmaceutiques Bassin ludique.	83,03

27/05/2015	SARL FRADON ET FILS	Remplacement ligne téléphonique et prise mairie de Charde	813,72
27/05/2015	SARL ROCHE	Réparation fuite d'eau salle des fêtes de Vallet.	126,90
27/05/2015	CLOCHARD Laurent - MACONNERIE GENERALE	Transformation assainissement salle des fêtes de Vallet	1 104,00
27/05/2015	SMACL	Avenant n° 20 révision cotisation 2014 du contrat dommages à autrui	23,23
27/05/2015	SARL TRANSHORIZON	Frais de transport élèves école élémentaire	705,00
03/06/2015	VEDIF Collectivités	Jeu lac + tables et bancs.	3 206,40
03/06/2015	BRUNET Jean-Marc	Pain restaurant scolaire.	250,47
03/06/2015	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	813,68
03/06/2015	ORAPI HYGIENE SUD OUEST AQUITAINE	Produits d'entretien restaurant scolaire.	1 012,84
03/06/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures diverses.	663,20
03/06/2015	A2C SERVICES	Acquisition de 40 cadenas.	417,60
03/06/2015	KILOUTOU	Petit équipement château.	122,77
03/06/2015	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Fournitures de disjoncteurs bassin ludique.	296,10
03/06/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Panneau signalisation.	77,28
03/06/2015	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Fournitures administratives charde.	16,50
03/06/2015	MAISON DE LA PRESSE DES HALLES	Presse bibliothèque.	66,60
03/06/2015	PHARMACIE DU CHATEAU	Produits pharmaceutiques école Charde.	42,16
03/06/2015	APAVE SUDEUROPE	Vérification électrique bâtiments communaux.	1 710,08
03/06/2015	APAVE SUDEUROPE	Vérification électrique bâtiments communaux.	2 155,05
03/06/2015	SYND. MIXTE POUR INFORMAT. COMMUNALE	Cotisation 2015 - accès aux logiciels et forfait maintenance et formation	7 328,36
03/06/2015	EURL FINITIONS ET SERVICES	Réparation fissures bassin ludique.	1 221,00
03/06/2015	L'AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES	Dépannage électrique sur bungalow village de vacances	158,40
03/06/2015	SANITRA FOURRIER	Vidange fosses salle des fêtes et école de Vallet.	610,68
03/06/2015	CHAINTRIER SARL	Frais de transport élèves école élémentaire le 19 mai	598,50
03/06/2015	CHAINTRIER SARL	Frais de transport élèves école élémentaire le 28 mai	285,00

08/06/2015	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE	Acquisition 2 miroirs pont voie ferrée route de Vallet	1 474,12
08/06/2015	COMPETENCE GEOTECHNIQUE	Sondages et essais de sol extension école de Chardes	1 291,20
08/06/2015	ERDF - Electricité Réseau Distribution France	Branchement bungalow classe relais.	1 093,97
08/06/2015	EURL BOUTEILLER Bernard	Carburant véhicules.	175,10
08/06/2015	INTERMARCHE SA SAINTONGE	Carburant + gaz espaces verts.	0,00
08/06/2015	PREVOST Olivier	Pain restaurant scolaire.	21,50
08/06/2015	SARL Guy GUERIN	Denrées restaurant scolaire.	592,14
08/06/2015	SICA SA CHARENTES-POITOU	Denrées restaurant scolaire.	416,09
08/06/2015	SIRF	Denrées restaurant scolaire.	1 066,59
08/06/2015	TRANSGOURMET OPERATIONS SAS	Denrées restaurant scolaire.	265,41
08/06/2015	PRIMAGAZ 33 BORDEAUX	Gaz livré restaurant scolaire école maternelle.	798,77
08/06/2015	LAROCHE Jérôme	Fourniture entretien + location bineuse espaces verts	146,00
08/06/2015	REXEL FRANCE SAS - SUD OUEST	Fournitures pour accrocher les nichoirs.	166,34
08/06/2015	SARL BOUE FRERES	Fournitures + petit outillage + réparation tracteur	1 468,72
08/06/2015	SARL HORAUD MULTIMEDIA	Imprimante HP LASER PRO 400 + toner comptabilité.	578,00
08/06/2015	SARL JARDIFLOR	Gerbe décès Mme RAGOT (employée communale) du 7 mai et gerbe 8 mai	270,65
08/06/2015	SARL SNM	Fournitures chardes.	86,98
08/06/2015	SARL SNM	Fournitures vallet.	167,60
08/06/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures chardes.	203,07
08/06/2015	SAS JABEAU - BRICOMARCHE	Fournitures vallet.	212,56
08/06/2015	RABOTIN SAS	Location container mai ateliers.	96,00
08/06/2015	GREEN POLE	Réparation 2 véhicules électriques.	4 515,20
08/06/2015	DECLIC DISTRIBUTION	Drapeaux Vallet.	113,96
08/06/2015	OCEDIS SAS	Frais transport produits bassin ludique.	7,80
08/06/2015	CHAINTRIER SARL	Frais transport élèves école élémentaire le 28 mai	285,00

Item : Exercer au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la Commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au 1^{er} alinéa de l'article L 213-3 de ce même Code, conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 19 septembre 2005 délimitant les zones soumises à droit de préemption :

Reçu le	Propriétaire	Mandataire	Nature et adresse du bien	section et n°	Surface parcelle	Surface habitable	Prix	Date	Bénéficiaire	Renonciation	Date de départ
30/04/2015	Benassit Jean Michel 76 route de Blaye 17130 Montendre	Me Fieuzet S 54 Le Bourg 17210 Chepniers	maison + terrain 76 route de Blaye	BB n° 7	25 a 98 ca	158 m ²	225 000 €	28/04/2015	Gaugez Jean-Pierre Lieudit La Chutte 44390 Petit-Mars	x	07/05/2015
12/05/2015	Pitaud Nicolas Le Bois de Gallais 17210 Bedenac	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	maison + terrain 31 rue de la Libération 17130 CHARDES	090B n° 863	79 a 50 ca		240 000 €	04/05/2015	Lecaude Jérôme et Cardoso Laurine Chez Pacraud 17210 Pouillac	x	18/05/2015
12/05/2015	Succession Gatard Pierre et Jacques Le Bois des Granges 17130 Montendre	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	maison + terrain 4 route de Jonzac	AI n° 16	48 a 14 ca		80 000 €	06/05/2015	Sci Loc Alliance (Seguy) La Sicarderie 33240 Peujard	x	18/05/2015
12/05/2015	Cts Martineau Christine et Anne 44 rue du Maréchal Joffre 78100 St Germain en Laye	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	maison + terrain 61 route de Jussas	AP n° 37	13 a 50 ca		91 000 €	06/05/2015	Major Flavien 6 rue de Moncley 77660 Changis-sur-Marne	x	18/05/2015
20/05/2015	Casanova Jérôme 17 Cité la Comteau 33820 Etauliers	Me Degos F 9 allée Robert Boulin BP 68 33502 Libourne Cedex	maison + terrain 26 rue du Moulin Buisson	AE n° 69	8 a 73 ca		110 000 €	18/05/2015	M et Mme Jérôme Daillac 45 bis le Bourg 33620 Laruscade	x	21/05/2015

21/05/2015	Delaporte Michel 20 rue de Bagatelle 17130 Montendre	Me Fieuzet S 6 Impasse des Bruyères 17130 Montendre	maison + terrain 9 avenue de la République	AC n° 30	6 a 36 ca		100 000 €	13/05/2015	M et Mme Jérôme Marrier 1 rue du Souvenir Français 17210 Montlieu la Garde	x	22/05/2015
------------	---	--	--	-------------	-----------	--	-----------	------------	--	---	------------

Retrait d'une décision de préemption sur les parcelles cadastrées section AX n° 60, 79 et 82 (10 ha 95 a 72 ca), sises lieudits Le Grand Pré, Le Barail et Le Bois des Baronnes appartenant à Monsieur Roland MENARD (La Rivière – 17130 Montendre) au prix de 10 000 € pour cause de présence d'un locataire via bail à ferme.

Madame CRIARD-HERAUD s'enquiert de l'avancement du projet cinéma. Madame Elisabeth DIEZ lui explique que le projet avance avec l'architecte et le groupe de travail en charge du projet et qu'une consultation des entreprises devrait être lancée en fin d'année 2015.

Monsieur le Maire évoque les risques de fermeture du guichet de la gare de Montendre et explique qu'il est engagé dans une réflexion autour de la création d'une maison des services publics dans ces locaux, ce qui permettrait d'impulser une dynamique nouvelle à ce lieu ainsi que le maintien d'une vente des billets sur place.

Rien ne restant à l'ordre du jour et aucun conseiller ne demandant plus la parole, le Maire déclare la séance levée à 22h.

Le Maire,

Bernard LALANDE